

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE : BUDGET PRINCIPAL PANISSIERES (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21420165900015

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE FEURS

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : BUDGET PRINCIPAL PANISSIERES (3)

ANNEE 2023

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé ou l'abréviation, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5211-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	27
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	28
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	29
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	30
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	32
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	35
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	39

IV - Annexes

A - Présentation croisée


A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	41
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	45
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	46
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	47
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	48
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	49
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	50
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes prévues d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	51
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	54
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	55
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses	56
C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes	57
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	59
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	60

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation ci-dessus, la rubrique fonctionnelle 01 - Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations post-morales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes créés en fonctionnement ; les opérations d'ordre doivent figurer en annexe.

(1) A utiliser uniquement par les collectivités de moins de 3500 habitants qui recensement des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un régime budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B¹ et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie C1 « Volet du budget », ainsi que mentionnés dans les champs AP-AE lors de la convention de D.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

BUDGET PRINCIPAL PARISSIÈRES - BUDGET PRINCIPAL PARISSIÈRES - BP - 2023

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES		
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIÈRES		A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale	3919

Informations fiscales (N-2)	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	

Informations financières – ratios	Valeurs
1 Dépenses réelles de fonctionnement / population	
2 Recettes réelles de fonctionnement / population	
3 Dépenses d'équipement brut / population	
4 Excédent de dette / population (2) (3)	
5 DGF / population	
6 Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (6)	
7 Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en euros / recettes réelles de fonctionnement (6)	
8 Dépenses d'équipement / total recettes réelles de fonctionnement	
9 Excédent de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	
10 Épargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	

(1) À l'exception de ceux des dépenses obligatoires et des dépenses à caractère social, les dépenses des programmes de répartition de la DGF en faveur de la collectivité et de ses communes sont des informations à caractère privé.

(2) Le solde s'appuie sur l'annuaire de la dette de l'État et de la région de la période de référence.

(3) Le montant de dette comprend les avances remboursables consenties par l'État et la région (2019-2020 et 2020-2021) et les avances remboursables par les collectivités locales prévues aux articles 1984 A et 1856 du code général des impôts.

(4) Pour les syndicats mixtes, toutes ces données sont à compléter.

I – INFORMATIONS GENERALES	1
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	8

- I - L'assemblée délibérante donne son vote sur le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - ainsi (2) vote formel sur les chapitres « contributions d'équipement » ;
 - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles affectés aux emplois fonctionnaires ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de vote au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonction de l'élaboration de l'investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III - Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dotations de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7,5 %
- Investissement : 7,5%

IV - En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V - Les provisions sont budgétaires (4).

VI - Il y a comparaison par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

VII - Le présent budget a été voté avec respect des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par le chapitre « ... » de l'article ...

(2) Répondre « oui » ou « non ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses votées de chaque section.

(4) A compléter par le total des dépenses de fonctionnement, des dépenses d'investissement et des dépenses affectées à la collectivité.

- sans exception.

- chapitre des dépenses N° ... de ...

(5) Indiquer le pourcentage de variation du budget primitif = (BP - BP) / BP x 100.

(6) A compléter par le total des dépenses de l'exercice N-1.

- sans respect des résultats de l'exercice N-1.

- avec respect des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif.

- avec respect des dépenses de l'exercice N-1.

BUDGET PRINCIPAL PANISSIERES - BUDGET PRINCIPAL PANISSIERES - BP - 2023

I - INFORMATIONS GENERALES		I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT - RESULTATS (1)		C1

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution du résultat reporté	Résultat ou solde (A)
TOTAL DU BUDGET	0,00	0,00	0,00	A1 0,00
Investissement	0,00	0,00	0,00	A2 0,00
Fonctionnement	0,00	0,00	0,00	A3 0,00

	RESTES A REALISER N-1		
	Dépenses	Recettes	Solde (B)
TOTAL des RSR	159 658,95	594 398,10	434 811,15
Investissement	159 658,95	594 398,10	434 811,15
Fonctionnement	0,00	0,00	0,00

		RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)
TOTAL	A1 + B1	434 811,15
Investissement	A2 + B2	434 811,15
Fonctionnement	A3 + B3	0,00

(1) Etal à comptable uniquement en cas de report des résultats de l'exercice N-1 selon la note au compte administratif ou en cas de report anticipé des résultats de l'exercice N-1.
 (2) Indiquer le signe - si dépenses > recettes et + si recettes > dépenses.
 (3) Solde d'exécution de la ligne budgétaire (C1) du compte administratif N-1. Indiquer le signe - si recettes > dépenses, et + si dépenses > recettes.
 (4) Résultat de l'exercice précédent au budget (C1) du compte administratif N-1. Indiquer le signe - si dépenses, et + si recettes.
 (5) Indiquer le signe - si déficit et + excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – PAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 159 556,65
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, rçgle)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf la 204) (3)	972,60
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	123 534,06
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	35 049,99
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Chargos à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6566	Frais fonctionnement des groupes d'étus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A savoir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise antérieure des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées (à les qu'à les ressortissent de la comptabilité des engagements) ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à la mission d'un tiers et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote notifié par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 010 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre global et regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 594 368,10
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	154 368,10
16	Emprunts et dettes assimilées	440 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, rôtie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Le total des restes à réaliser doit être conforme à la comptabilité d'engagement annuelle. A défaut d'engagement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise suite aux résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements, et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'Assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

BUDGET PRINCIPAL PANISSIERES - BUDGET PRINCIPAL PANISSIERES - BP - 2023

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II	
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET - VOTE ET REPORTS		A	
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	DEPENSES 1 908 506,77	RECETTES 2 243 366,48
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR M-1) (1)	159 536,65	504 368,10
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 769 271,18	(si solde positif) 0,00
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		2 837 734,68	2 837 734,68
+		+	+
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	DEPENSES 2 841 796,48	RECETTES 2 800 075,00
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR M-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 241 691,48
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		2 841 796,48	2 841 766,48
=		=	=
TOTAL DU BUDGET (4)		5 679 531,06	5 679 501,00

(1) À titre informatif en cas de rature des crédits de l'exercice précédent, les crédits non utilisés, soit en cas de report au titre des crédits.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement reportés (1) ne comprennent pas les mandats et autres engagements autorisés mais qui n'ont pas été effectués de la comptabilité des engagements ; et les restes à réaliser certaines dépenses des articles 51 et 52 des articles d'ordre de la loi.

Les restes à réaliser de la section d'investissement comprennent : les dépenses, les dépenses engagées, les mandats et autres engagements autorisés mais qui n'ont pas été effectués de la comptabilité des engagements ; et les restes à réaliser de la section d'investissement des articles 51 et 52 des articles d'ordre de la loi.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + crédits d'investissement reportés + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + crédits reportés + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

BUDGET PRINCIPAL PARISSIÈRES - BUDGET PRINCIPAL PARISSIÈRES - BP - 2023

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
PRESENTATION DES AP VOIES		B1

Numéro	AUTORISATION DE PROGRAMME (*)		Chapitre(s)	Montant
	Libellé			
TOTAL				0,00
* AP de dépenses imprévues = (2)			020	0,00
TOTAL GENERAL				0,00

(*) Il s'agit des AP nouvelles qui sont affectées par le plan de dépenses du budget. Cela inclut les AP affectées à des actions programmées présentées dans le budget. Ne constituent un crédit AP certains AP réservés par le plan de dépenses inscrites à leur montant initial à 2 % de la dotation de la section correspondante. Leur dotation des AP sont autorisées en vertu de l'article 40 de la loi de finances.

BUDGET PRINCIPAL PANISSIERES - BUDGET PRINCIPAL PANISSIERES - BP - 2023

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
PRESENTATION DES AE VOTEES		B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00
= AE de dépenses Imprévisibles (2)		022	0,00
TOTAL GENERAL			0,00

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont ajoutées à la section d'acceptation du budget. Elles concernent des AE relatives à des services engagés mais non alloués également des AE en affectation de stock d'AE existant
 (2) L'engagement par l'acte des AE de dépenses imprévisibles a un montant au total de 2 % des dépenses prévues à l'exécution correspondante. Les AE de dépenses des AE sont automatiquement annulés après leur date d'engagement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporees (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	0,00	972,80	0,00	0,00	972,80
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	8 000,00	8 000,00	8 000,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	0,00	123 534,06	1 432 105,77	1 432 105,77	1 555 639,83
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (seul 2324) (y compris opérations) (3)	0,00	35 049,99	102 751,00	102 751,00	137 800,99
Total des dépenses d'équipement		0,00	159 556,85	1 542 856,77	1 542 856,77	1 702 413,42
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et autres assimilés	0,00	0,00	351 050,00	351 050,00	351 050,00
18	Crédit de liaison : affectation (BA,régio) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	351 050,00	351 050,00	351 050,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		0,00	159 556,85	1 893 906,77	1 893 906,77	2 053 463,42

040	Opérations ordre trans. entre sections (7)	0,00		15 000,00	15 000,00	15 000,00
041	Opérations périmées (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00		15 000,00	15 000,00	15 000,00

TOTAL	0,00	159 556,85	1 908 906,77	1 908 906,77	2 068 463,42
--------------	-------------	-------------------	---------------------	---------------------	---------------------

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE					769 271,16
--	--	--	--	--	-------------------

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES					2 837 734,58
---	--	--	--	--	---------------------

(1) Voir Annexe I.D pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retranche les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retranche, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir en quittance lorsque la collectivité effectue une cession directe en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Soit le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état; (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	0,00	154 368,10	339 000,00	339 000,00	493 368,10
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	440 000,00	696 189,00	696 189,00	1 136 189,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	594 368,10	1 035 189,00	1 035 189,00	1 629 557,10
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	115 811,00	115 811,00	115 811,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	335 000,00	335 000,00	335 000,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	82 125,00	82 125,00	82 125,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de bilan : affectation (B.A.régio) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	532 936,00	532 936,00	532 936,00
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		0,00	594 368,10	1 568 125,00	1 568 125,00	2 162 493,10

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	0,00		621 572,51	621 572,51	621 572,51
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	0,00		53 668,97	53 668,97	53 668,97
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		0,00		675 241,48	675 241,48	675 241,48

TOTAL	0,00	594 368,10	2 243 386,48	2 243 386,48	2 837 734,58
--------------	-------------	-------------------	---------------------	---------------------	---------------------

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 837 734,58
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement de capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	669 241,48
--	-------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 318.

(4) Sauf 166, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 inclut les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il inclut, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A savoir le règlement desquels la collectivité affecte une somme initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Soit le total des opérations pour compte de tiers figurant sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RF 021 ; DF 040 = RF 042 ; RF 040 = DF 042 ; DF 041 = RF 041.

(11) Les comptes 15, 29, 38, 49 et 58 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

BUDGET PRINCIPAL PANISSIERES - BUDGET PRINCIPAL PANISSIERES - BP - 2023

(12) Soudo de l'opérations DF 023 + DF 042 - RF 042 ou soudo de l'opérations R. 021 + R1010 -- ;0040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions financées par le budget » est le chapitre global regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	0,00	0,00	633 820,00	633 820,00	633 820,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00	1 250 205,00	1 250 205,00	1 250 205,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	2 500,00	2 500,00	2 500,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	0,00	0,00	257 805,00	257 805,00	257 805,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		0,00	0,00	2 144 330,00	2 144 330,00	2 144 330,00
66	Charges financières	0,00	0,00	22 195,00	22 195,00	22 195,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (sem-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		0,00	0,00	2 166 525,00	2 166 525,00	2 166 525,00

023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00		621 572,51	621 572,51	621 572,51
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		53 668,97	53 668,97	53 668,97
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		0,00		675 241,48	675 241,48	675 241,48

TOTAL	0,00	0,00	2 841 766,48	2 841 766,48	2 841 766,48
--------------	-------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

D 802 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 841 766,48
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 616 et 617.

(4) DF 023 = RI 021 ; DF 040 = RF 042 ; RI 043 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 83 peuvent figurer dans le détail du compte si le collecteur a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER - SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'Assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Abattements de charges (3)	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA ; Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Proc. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	135 674,00	135 674,00	135 674,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	574 892,00	574 892,00	574 892,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	1 125 170,00	1 125 170,00	1 125 170,00
74	Dotation et participations (3)	0,00	0,00	603 339,00	603 339,00	603 339,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	0,00	116 000,00	116 000,00	116 000,00
Total des recettes de gestion courante		0,00	0,00	2 585 075,00	2 585 075,00	2 585 075,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		0,00	0,00	2 585 075,00	2 585 075,00	2 585 075,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		15 000,00	15 000,00	15 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		15 000,00	15 000,00	15 000,00

TOTAL	0,00	0,00	2 600 075,00	2 600 075,00	2 600 075,00
--------------	-------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	241 691,48
---	-------------------

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 841 766,48
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	660 241,48	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement et des dépenses réelles de fonctionnement et dont il est prévu le remboursement du capital et de celle et les nouveaux investissements de la collectivité.
---	-------------------	--

(1) Voir état I-B pour le comparatif par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 022 = RI 021 ; CI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; CF 043 = RF 043

(5) Les comptes 70 peuvent figurer dans le détail du compte si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération R: C21 + RI 040 - DI 040

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1638 non budgétaires)	351 050,00	0,00	351 050,00
18	Cpte de balson : affectation (BA, règle)	(7) 0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	972,60	0,00	972,60
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	8 000,00	0,00	8 000,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	1 556 639,83	15 000,00	1 570 639,83
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	137 800,99	0,00	137 800,99
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)	0,00	0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (8)	0,00	0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours	0,00	0,00	0,00
138	Neutralisation des amortissements	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Chargés à rép. sur plusieurs exercices	0,00	0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)	0,00	0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)	0,00	0,00	0,00
	Dépenses d'investissement – Total	2 053 463,42	15 000,00	2 068 463,42

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE

769 271,16

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

2 837 734,58

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	633 820,00	0,00	633 820,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	1 250 205,00	0,00	1 250 205,00
014	Atténuations de produits	2 500,00	0,00	2 500,00
016	APA	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RM	0,00	0,00	0,00
60	Achats et variation des stocks	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	257 805,00	0,00	257 805,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élevés	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	22 195,00	0,00	22 195,00
67	Charges spéciales (9)	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	53 668,97	53 668,97
71	Production stockée (ou déstockage)	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	621 572,51	621 572,51
	Dépenses de fonctionnement – Total	2 166 525,00	675 241,48	2 841 766,48

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

0,00

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

2 841 766,48

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces comptes ne sont à renseigner que si la codification applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions réglementaires et réglementaires applicatives.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir article IV-415).

BUDGET PRINCIPAL PANISSIERES - BUDGET PRINCIPAL PANISSIERES - BP - 2023

- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectue une dotation en titre au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectue des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres C15 et C17.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	115 811,00	0,00	115 811,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	575 493,10	0,00	575 493,10
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 136 189,00	0,00	1 136 189,00
18	Cpte de liaison : affectation (GA, régime)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
016	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		53 668,97	53 668,97
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
30	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
31	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		621 572,51	621 572,51
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		1 827 493,10	675 241,48	2 502 734,58

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE 0,00

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT 335 000,00

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 2 837 734,58**RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)**

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	30 000,00		30 000,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RAR	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, de matériel, ventes diverses	135 674,00		135 674,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		15 000,00	15 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	574 892,00		574 892,00
731	Fiscalité locale	1 125 170,00		1 125 170,00
74	Dotations et participations (8)	603 339,00		603 339,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	116 000,00	0,00	116 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		2 585 075,00	15 000,00	2 600 075,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE 241 691,48

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 2 842 766,48

BUDGET PRINCIPAL PANISSIERES - BUDGET PRINCIPAL PANISSIERES - BP - 2023

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 67.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en V-B5).
- (6) A être renseigné dans le cas où la collectivité effectue une dotation libérée au profit d'un service public doté d'un service autonome financier.
- (7) A être renseigné dans le cas où la collectivité effectue des dépenses sur des fonds affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2024.

BUDGET PRINCIPAL PANISSERIES - BUDGET PRINCIPAL PANISSERIES - BP - 2023

III - VOTE DU BUDGET		(I)
SECTION D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE - DEPENSES - AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE		A

DEPENSES

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I			II			III = I + II
TOTAL	0,00	159 556,65	0,00	1 908 906,77	1 908 906,77	0,00	1 908 906,77	2 068 463,42
070 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Intérêts financiers incorpores (sauf 204)	0,00	972,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	972,60
204 Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	123 534,06	0,00	1 432 105,77	1 432 105,77	0,00	1 432 105,77	1 555 639,83
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	35 048,99	0,00	102 761,03	102 751,00	0,00	102 751,00	137 800,99
Tota des opérations d'équipement (3)	0,00	6,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	0,00	159 556,65	0,00	1 542 806,77	1 542 806,77	0,00	1 542 806,77	1 702 413,42
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13 Subventions et remboursements	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1608 non budgétaires)	0,00	0,00		351 050,00	351 050,00		351 050,00	351 050,00
18 Cote de la dette : affectation (RA réglée)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26 Participations et avances aux collectivités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres opérations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020 Dépenses imprévues (hors d'ordre (hors AP))								
Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	351 050,00	351 050,00	0,00	351 050,00	351 050,00
45 Charges d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	0,00	159 556,65	0,00	1 893 806,77	1 893 806,77	0,00	1 893 806,77	2 053 463,42
040 Opérations avec transferts entre sections (5) (6)	0,00			15 000,00	15 000,00		15 000,00	15 000,00
041 Opérations extrabudgétaires (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre	0,00			15 000,00	15 000,00		15 000,00	15 000,00

0201 8050 d'exécution négatif reporté au prochain (6) 769 271,16

Total des dépenses d'investissement cumulée 2 837 734,58

(1) Voir annexe 3 pour le contenu du budget précédent

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP nouvelles à de nouvelles priorités budgétaires ainsi que les AP nouvelles au sein d'une AP existante

BUDGET PRINCIPAL PANISSIERES - BUDGET PRINCIPAL, PANISSIERES - BP - 2023

(0) Voir l'Annexe II - A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(1) Voir l'Annexe II - A2.5 pour le détail des opérations courantes de fonctionnement.

(2) Cf. définitions de chaque des opérations d'ordre (G 046 - R 047).

(3) Recours aux/aux subventions ne fait pas partie de l'ordre (G 046 - R 047) et prend le nom de contribution(s).

(4) Cf. définitions de chaque des opérations d'ordre (G 046 - R 047).

(5) Le poste d'ordre (G 046 - R 047) est le détail des opérations d'ordre (G 046 - R 047) et prend le nom de contribution(s).

(6) Le chapitre 204 = Subventions d'équipement versées = est le chapitre global qui regroupe les crédits 204a-204d.

BUDGET PRINCIPAL PANISSIERES - BUDGET PRINCIPAL PANISSIERES - BP - 2023

III - VOTE DU BUDGET		III
SECTION D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE - RECETTES		A

RECETTES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
TOTAL		0,00	I	II	II	II = I + II
013	RSA	0,00	834 388,18	1 206 388,48	1 206 388,48	2 040 776,66
13	Subventions d'équipement (hors 100)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
15	Emprunts et autres assimilés (hors 1544B, 155, 166 et 169B non budgétaires)	0,00	410 000,00	696 183,00	696 183,00	1 106 183,00
20	Immobilisations incorporelles (hors 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
201	Subventions d'équipement matériel (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors 234)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	594 388,18	1 035 183,00	1 035 183,00	1 629 571,18
10	Dotations, fonds d'investissement (hors 106B)	0,00	0,00	115 611,00	115 611,00	115 611,00
13B	Autres subventions reçues, non transf.	0,00	0,00	82 125,00	82 125,00	82 125,00
16	Emprunts et autres assimilés (hors 1544B, 155 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Coût de base : affectation (SA, régime)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
32A	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	197 736,00	197 736,00	197 736,00
45	Charges d'opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		0,00	594 388,18	1 233 125,00	1 233 125,00	1 827 483,18
024	Vétements de la section de fonctionnement	0,00		621 572,51	621 572,51	621 572,51
049	Opérations ordre transf. entre sections (2) (4) (5)	0,00		53 668,97	53 668,97	53 668,97
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00		675 241,48	675 241,48	675 241,48

R001 Solde d'exécution positif reporté au prochain (7) 0,00

Autre dotation au compte 106B (8) 336 000,00

Total des recettes d'investissement cumulées **2 527 736,66**

(1) Voir état annexé au budget précédent

BUDGET PRINCIPAL PARISSIENNES - BUDGET PRINCIPAL PARISSIENNES - BP - 2023

(1) Voir l'Annexe 49-85 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(2) Cf. présentation du chapitre des opérations d'inventaire (74-04) + 04-042.

(3) Les comptes 15, 20, 34, 41 et 69 peuvent donner lieu à des déclarations de dépenses et/ou d'opérations effectuées pour le compte de tiers (autres que les opérations de prestations de services) et/ou d'opérations de location et d'ajournement des opérations.

(4) Aucune opération d'ajournement des opérations de tiers (cf. chapitre 424 à prestations et/ou de prestations de services).

(5) Cf. l'Annexe de chapitre des opérations d'actes (20-041 + 69-041).

(6) Le solde d'exercice en report sur le résultat comptable de l'exercice précédent ou l'annulation d'un vote de l'assemblée (Missions de la loi de finances précédente) après l'usage du compte administratif ou l'annulation des opérations.

(7) Le montant des opérations est en contrepartie de l'annulation des opérations. Le montant est en fait dans le détail des opérations.

(8) Le chapitre 204 + 69-041 des opérations d'ajournement des opérations est en fait dans le détail des opérations.

BUDGET PRINCIPAL PANISSIERES - BUDGET PRINCIPAL PANISSIERES - BP - 2023

III - VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES - DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Veto de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Veto de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Veto)
		I			II			III = I + II
TOTAL	0,00	159 968,65	0,00	1 988 908,77	1 908 908,77	0,00	1 908 908,77	2 068 483,42
018	BSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Emplacements incorporels (sauf 202)	0,00	972,60	0,00	0,00	0,00	0,00	972,60
2031	Frais d'études	3,00	972,60	0,00	0,00	0,00	0,00	972,60
204	Subventions d'équipement versées (8)	3,00	0,00	3,00	8 000,00	8 000,00	0 000,00	8 003,00
20421	Prêt : Bien mobilier, matière	0,00	- 0,00	0,00	8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	1 23 534,08	0,00	1 432 105,77	1 432 105,77	0,00	1 555 639,83
2121	Placements d'arbres et d'arbustes	0,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00
21311	Bâtiments administratifs	0,00	638,60	0,00	0,00	0,00	0,00	638,60
21318	Autres bâtiments publics	0,00	12 832,80	0,00	95 370,00	95 870,00	0,00	108 702,80
21361	Bâtiments publics	0,00	28 855,80	0,00	34 133,50	34 133,50	0,00	63 989,30
2138	Autres constructions	0,00	49 993,38	0,00	40 931,08	46 931,98	0,00	96 925,36
2141	Réseaux de voirie	0,00	27 722,40	0,00	1 064 125,39	1 064 125,39	0,00	1 091 847,79
2152	Installations de voirie	0,00	3 120,00	0,00	24 441,82	24 441,82	0,00	27 561,82
21534	Réseaux d'électrification	0,00	0,00	0,00	17 452,84	17 452,84	0,00	17 452,84
21588	Autre matériel, outillage	0,00	0,00	0,00	14 110,00	14 110,00	0,00	14 110,00
21590	Autre matériel de voirie	0,00	0,00	0,00	6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00
2158	Autres installations, outillage, équipements	0,00	0,00	0,00	8 316,42	8 316,42	0,00	8 316,42
217840	Autres matériels bureaux, mobiliers (mod)	0,00	0,00	0,00	4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00
21538	Autre matériel informatique	0,00	0,00	0,00	19 000,00	19 000,00	0,00	19 000,00
21645	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00
2184	Autres matériels scolaires	0,00	0,00	0,00	81 224,12	81 224,12	0,00	81 224,12
22	Emplacements réservés à affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Emplacements en cours (sauf 232)	0,00	135 040,99	0,00	102 751,00	102 751,00	0,00	137 800,99
2313	Constructions	0,00	35 040,99	0,00	102 751,00	102 751,00	0,00	137 800,99
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	3,00	0,00	0,00	0,00	0,00

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour Information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour Information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est affectée à une AP.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

BUDGET PRINCIPAL PANISSIÈRES - BUDGET PRINCIPAL PANISSIÈRES - BP - 2023

(2) Voir Ann. 06 pour le contenu du budget principal.

(3) Sec 1 195 199 et 14443

(4) Frais d'exploitation des comptes 20 204 (7), 27 et 73 sont en recettes nettes en ce qui concerne la réaffectation de fonds affectés les énoncés.

(5) Voir l'annexe Y 012 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. l'annexe au chapitre 023 intitulée "Dépense" (23 045 = 23 046).

(7) Les comptes 15 21, 25, 40 et 82 peuvent figurer dans le détail de chapitre si, conformément à ce qui précède, ils ont des produits budgétaires, conformément aux dispositions réglementaires applicables.

(8) Aucune prime ou subvention ne doit figurer à l'article 452 (cf. chapitre 024 "opérations de création d'immobilisations").

(9) Cf. détail de chapitre des opérations d'ordre (01 047 = 01 048).

(10) Les comptes 754 "Subventions d'équipement versées" et 814 "Subventions" sont placés dans le groupe des comptes 236 et 237.

BUDGET PRINCIPAL PAMSSIÈRES - BUDGET PRINCIPAL PAMSSIÈRES - BP - 2023

III - VOTE DU BUDGET		III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - VUE D'ENSEMBLE - AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE		6

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Proposition nouvelle	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
	TOTAL	0,00	0,00	0,00	2 841 766,48	2 841 766,48	0,00	2 841 766,48	2 841 766,48
011	Charges à caractère général (3)	0,00	0,00	0,00	633 920,00	633 920,00	0,00	633 920,00	633 920,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00		1 250 205,00	1 250 205,00		1 250 205,00	1 250 205,00
014	Amortissements des matériels	0,00	0,00		2 500,00	2 500,00		2 500,00	2 500,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Hébergement en RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
05	Autres charges de gestion courante (sauf 6580) (3)	0,00	0,00	0,00	257 805,00	257 805,00	0,00	257 805,00	257 805,00
6580	Frais fonctionnement des groupes électrogènes	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion des services	0,00	0,00	0,00	2 144 330,00	2 144 330,00	0,00	2 144 330,00	2 144 330,00
06	Charges financières	0,00	0,00		22 195,00	22 195,00		22 195,00	22 195,00
07	Charges spéciales (3)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
08	Dotations aux provisions financières (non budgétaires) (2)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	22 195,00	22 195,00		22 195,00	22 195,00
	Total des dépenses réelles	0,00	0,00	0,00	2 166 525,00	2 166 525,00	0,00	2 166 525,00	2 166 525,00
023	Virements à la section d'investissement	0,00			675 241,48	675 241,48		675 241,48	675 241,48
042	Opérations entre fonds de roulement	0,00			53 668,97	53 668,97		53 668,97	53 668,97
043	Coût de rattachement des opérations à la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00			675 241,48	675 241,48		675 241,48	675 241,48

DG02 Résultat reporté au chapitre (5) **0,00**

Total des dépenses de fonctionnement cumulées **2 841 766,48**

(1) Valeur de l'année précédente

(2) Il s'agit des AE nouvelles ou modifiées lors de la séance budgétaire. Cela concerne les AE relatives à des dépenses d'investissement et également les AE modifiées lors de la séance.

BUDGET PRINCIPAL PANISSERES - BUDGET PRINCIPAL PANISSERES - BP - 2023

(1) Hors décaissements effectués au chapitre 04 et 05

(2) Les comptes 68 passives figurent dans le détail du chapitre 68 et affectés à l'indication 6804 pour la région de rattachement budgétaire, 6805 pour les départements et 6806 pour les communes et leurs établissements publics

(3) Les comptes 70 et 75 représentent les soldes de comptes d'attente (épave, soldes de crédits adossés) ou les restes à réaliser de ces comptes

BUDGET PRINCIPAL PANISSIÈRES - BUDGET PRINCIPAL PANISSIÈRES - BP - 2023

III - VOTE DU BUDGET									
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES - DETAIL PAR ARTICLE									III
									B1
Chap. Art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'Assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'Assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		0,00	0,00	0,00	2 841 786,48	2 841 786,48	0,00	2 841 786,48	2 841 786,48
011	Charges à caractère général (4)	0,00	0,00	0,00	633 820,00	633 820,00	0,00	633 820,00	633 820,00
6042	Achats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00
60611	Ent. et assurances (personnel)	0,00	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00
60612	Énergie - Électricité	0,00	0,00	0,00	81 500,00	81 500,00	0,00	81 500,00	81 500,00
60621	Commodités	0,00	0,00	0,00	73 000,00	73 000,00	0,00	73 000,00	73 000,00
60622	Carburants	0,00	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
60623	Nourriture	0,00	0,00	0,00	1 600,00	1 600,00	0,00	1 600,00	1 600,00
60624	Produits de nettoyage	0,00	0,00	0,00	2 800,00	2 800,00	0,00	2 800,00	2 800,00
60631	Fournitures d'imprimerie	0,00	0,00	0,00	14 000,00	14 000,00	0,00	14 000,00	14 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00
60633	Fournitures de vélos	0,00	0,00	0,00	18 000,00	18 000,00	0,00	18 000,00	18 000,00
60636	habillement et vêtements de travail	0,00	0,00	0,00	3 100,00	3 100,00	0,00	3 100,00	3 100,00
6064	Fournitures administratives	0,00	0,00	0,00	8 300,00	8 300,00	0,00	8 300,00	8 300,00
6065	Livres, disques, cassettes (bibliothèque)	0,00	0,00	0,00	9 300,00	9 300,00	0,00	9 300,00	9 300,00
60680	Autres produits pharmaceutiques	0,00	0,00	0,00	200,00	200,00	0,00	200,00	200,00
6067	Fournitures scolaires	0,00	0,00	0,00	8 300,00	8 300,00	0,00	8 300,00	8 300,00
6063	Aides matérielles et fournitures	0,00	0,00	0,00	2 800,00	2 800,00	0,00	2 800,00	2 800,00
611	Coûts de prestations de services	0,00	0,00	0,00	60 000,00	60 000,00	0,00	60 000,00	60 000,00
61351	Matériel scolaire	0,00	0,00	0,00	7 300,00	7 300,00	0,00	7 300,00	7 300,00
61352	Autres	0,00	0,00	0,00	5 900,00	5 900,00	0,00	5 900,00	5 900,00
614	Coûts des loyers et des copropriétés	0,00	0,00	0,00	9 400,00	9 400,00	0,00	9 400,00	9 400,00
61621	Entret. en terrain	0,00	0,00	0,00	23 000,00	23 000,00	0,00	23 000,00	23 000,00
616221	Entret. en, rénovations bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
616222	Entretien, réparations autres bâtiments	0,00	0,00	0,00	750,00	750,00	0,00	750,00	750,00
616231	Entretien, réparations voiries	0,00	0,00	0,00	24 000,00	24 000,00	0,00	24 000,00	24 000,00
616232	Entretien, réparations réseaux	0,00	0,00	0,00	27 000,00	27 000,00	0,00	27 000,00	27 000,00
6155	Évaluation matériel roulant	0,00	0,00	0,00	10 350,00	10 350,00	0,00	10 350,00	10 350,00
61550	Évaluation matériel roulant	0,00	0,00	0,00	12 000,00	12 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00
6150	Matières premières	0,00	0,00	0,00	34 050,00	34 050,00	0,00	34 050,00	34 050,00
6151	Matières premières	0,00	0,00	0,00	35 550,00	35 550,00	0,00	35 550,00	35 550,00
6182	Documentation générale et technique	0,00	0,00	0,00	2 470,00	2 470,00	0,00	2 470,00	2 470,00
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	0,00	0,00	1 100,00	1 100,00	0,00	1 100,00	1 100,00

BUDGET PRINCIPAL PARISIENNES - BUDGET PRINCIPAL PARISIENNES - BP - 2023

Chap. Jari. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget prévisionnel (2)	RAR N-1	Voie de rassombles sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Voie de rassombles	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL
			I						II = I + III
8158	Autres frais divers	0,00	0,00		100,00	100,00	0,00	100,00	100,00
6225	Relevés des comptes et régularisations	0,00	0,00		600,00	600,00	0,00	600,00	600,00
62261	Honoraires accordés à des médecins	0,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
62268	Autres honoraires - conseils	0,00	0,00		2 400,00	2 400,00	0,00	2 400,00	2 400,00
6231	Amortissements	0,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	0,00		1 600,00	1 600,00	0,00	1 600,00	1 600,00
6233	Fêtes et réceptions	0,00	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
6235	Colocations et imprimés	0,00	0,00		4 600,00	4 600,00	0,00	4 600,00	4 600,00
6238	Divers	0,00	0,00		0 450,00	0 450,00	0,00	0 450,00	0 450,00
6247	Transports collectifs	0,00	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
6251	Voyages, déplacements et missions	0,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
6261	Frais d'alimentation	0,00	0,00		3 150,00	3 150,00	0,00	3 150,00	3 150,00
6262	Frais de communications	0,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6281	Concours et ventes (participations)	0,00	0,00		4 050,00	4 050,00	0,00	4 050,00	4 050,00
63542	Taxes foncières	0,00	0,00		6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00		7 000,00	7 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00
012	Charges de gestion et trans- missions (4) (5)	0,00	0,00		1 250 205,00	1 250 205,00		1 250 205,00	1 250 205,00
6216	Autre personnel extérieur	0,00	0,00		4 000,00	4 000,00		4 000,00	4 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.E.	0,00	0,00		3 300,00	3 300,00		3 300,00	3 300,00
6338	Cotisations CNFPT et CDSFP	0,00	0,00		11 200,00	11 200,00		11 200,00	11 200,00
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	0,00		835 000,00	835 000,00		835 000,00	835 000,00
64131	Rémunérations	0,00	0,00		178 000,00	178 000,00		178 000,00	178 000,00
64132	Primes et autres indemnités	0,00	0,00		2 500,00	2 500,00		2 500,00	2 500,00
6417	Rémunérations des apprentis	0,00	0,00		20 500,00	20 500,00		20 500,00	20 500,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	0,00		142 000,00	142 000,00		142 000,00	142 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	0,00	0,00		181 000,00	181 000,00		181 000,00	181 000,00
6464	Cotisations aux A.S.R.E.D.I.C.	0,00	0,00		7 000,00	7 000,00		7 000,00	7 000,00
6465	Cotisations pour assurance du personnel	0,00	0,00		49 800,00	49 800,00		49 800,00	49 800,00
6466	Versement au F.N.C. - logement familial	0,00	0,00		1 600,00	1 600,00		1 600,00	1 600,00
6467	Cotisations liées à l'apprentissage	0,00	0,00		500,00	500,00		500,00	500,00
6468	Cotisations aux autres organismes sociaux	0,00	0,00		8 000,00	8 000,00		8 000,00	8 000,00
6476	Médecine du travail - pharmacie	0,00	0,00		3 000,00	3 000,00		3 000,00	3 000,00
6478	Autres charges sociales diverses	0,00	0,00		7 800,00	7 800,00		7 800,00	7 800,00
014	Alimentations de produits	0,00	0,00		2 500,00	2 500,00		2 500,00	2 500,00
7051111	Expenses T.F.A.S. / jours de culte	0,00	0,00		200,00	200,00		200,00	200,00

BUDGET PRINCIPAL PANISSIÈRES - BUDGET PRINCIPAL PANISSIÈRES - 0P - 2023

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédant (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour Information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour Information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
791112	Dégriv. aux indiv. / logements résidentiels	0,00	0,00		2 300,00	2 300,00		2 300,00	2 300,00
014	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
317	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf la 6508) (4)	0,00	0,00	0,00	267 805,00	267 805,00	0,00	267 805,00	267 805,00
6531	Incendies de locaux	0,00	0,00		83 000,00	83 000,00	0,00	83 000,00	83 000,00
65313	Contributions de routine	0,00	0,00		3 800,00	3 800,00	0,00	3 800,00	3 800,00
65315	Formation	0,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
653172	Coûts fonds d'investissement mobilier	0,00	0,00		50,00	50,00	0,00	50,00	50,00
6541	Créances adossées au non-voteur	0,00	0,00		60,00	60,00	0,00	60,00	60,00
6553	Services d'urgence	0,00	0,00		87 905,00	87 905,00	0,00	87 905,00	87 905,00
6559	Autres contributions obligatoires	0,00	0,00		900,00	900,00	0,00	900,00	900,00
6601	Organisation de regroupement	0,00	0,00		8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00
667362	Subv. financ. CACAR	0,00	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
66748	Subv. financ. en personnes d'ill. nécessaire	0,00	0,00		51 100,00	51 100,00	0,00	51 100,00	51 100,00
65023	Déficit BA à caract. infus. et courant	0,00	0,00		18 000,00	18 000,00	0,00	18 000,00	18 000,00
65008	Autres	0,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6508	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		0,00	0,00	0,00	2 144 338,00	2 144 338,00	0,00	2 144 338,00	2 144 338,00
59	Charges financières	0,00	0,00		22 195,00	22 195,00		22 195,00	22 195,00
6611	Intérêts exigés à l'échéance	0,00	0,00		21 000,00	21 000,00		21 000,00	21 000,00
6615	Intérêts compris antérieurs et de dégrèvements	0,00	0,00		895,00	895,00		895,00	895,00
6669	Autres	0,00	0,00		500,00	500,00		500,00	500,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Déficits aux provisions, dépréciations (sauf budgétaires) (4)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		0,00	0,00	0,00	22 195,00	22 195,00	0,00	22 195,00	22 195,00
Total des dépenses réelles		0,00	0,00	0,00	2 166 533,00	2 166 533,00	0,00	2 166 533,00	2 166 533,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00			621 572,51	621 572,51		621 572,51	621 572,51

BUDGET PRINCIPAL PANISSIERES - BUDGET PRINCIPAL PANISSIERES - OP - 2023

Classe fact. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour Information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour Information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) II = I + III
042	Opérations entre usages, entre secteurs (6) (7) (8)	0,00			53 668,97	53 668,97		53 668,97	53 668,97
6611	Dot. au/aux, imputés incorporés	0,00			63 668,97	63 668,97		63 668,97	63 668,97
643	Dotations et/ou affectations de la section (1) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00			675 241,48	675 241,48		675 241,48	675 241,48

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Votant des ICNE de l'exercice	0,00
Morant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Dépenses et/ou crédits conformément au plan de compte.

(2) Voir état 118 pour mémoire au budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées sur la section d'équilibre du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements ou annulations des AE (113) ayant pour CAD le code

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 044 et 043.

(5) Hors dépenses de biens de personnel et/ou des dépenses d'engagement.

(6) Les dépenses qui peuvent figurer dans le cadre de chapitre et/ou dans le cas de vote pour le régime des provisions budgétaires, conformément au dispositif réglementaire en vigueur.

(7) ICNE des chapitres des opérations d'ordre (OP 042 et OP 043) (OP 043 - AP 043).

(8) À titre explicite budgétaire on doit figurer au chapitre 675 et 676, crédits 074 à l'initiative des casiers d'engagement.

(9) Chapitre de crédit à l'origine des opérations particulières liées aux opérations de crédits affectés à l'analyse d'un inventaire commercial.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

BUDGET PRINCIPAL PÂTISSIERES - BUDGET PRINCIPAL PÂTISSIERES - BP - 2023

III - VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES - DETAIL PAR ARTICLE						B2
Chap / art (1)	Libellé	Pour mémoire, budget p-écédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Total (RAR N-1 + Vote) III = (4 + 5)
TOTAL		0,00	0,00	2 600 075,00	2 600 075,00	2 600 075,00
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
64*9	Rémunérations rémunérations personnel	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations du RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produit services, domaines, ventes divers. min	0,00	0,00	135 674,00	135 674,00	135 674,00
70311	Concessions d'ateliers (produit net)	0,00	0,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00
70323	Revt occupation terrain privé	0,00	0,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00
7034	Pêche, droits passage, passage, marais etc	0,00	0,00	700,00	700,00	700,00
7042	Revenues services à caractère culturel	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
7056	Revenues services à caractère social	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
7067	Loyers, services périscolaires et enseign	0,00	0,00	74 000,00	74 000,00	74 000,00
706328	Autres	0,00	0,00	300,00	300,00	300,00
70611	Mise à disposition BA, régis	0,00	0,00	17 109,00	17 109,00	17 109,00
70672	Revenu. frais pa. budgeté annexes et régies	0,00	0,00	2 585,00	2 585,00	2 585,00
70676	Revenu. frais pa. le BFP de rattachement	0,00	0,00	8 000,00	8 000,00	8 000,00
73	Impôts et taxes (total 731)	0,00	0,00	574 892,00	574 892,00	574 892,00
73211	Attribution de compensation	0,00	0,00	574 892,00	574 892,00	574 892,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	1 125 170,00	1 125 170,00	1 125 170,00
73111	Impôts directs locaux	0,00	0,00	978 370,00	978 370,00	978 370,00
73123	Taux comm. add. droit sur la plus-value	0,00	0,00	70 000,00	70 000,00	70 000,00
73141	Taux sur la consommation, linéaire d'occupation	0,00	0,00	75 000,00	75 000,00	75 000,00
73154	Droits de place	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
73174	Taxe locale sur la publicité extérieure	0,00	0,00	300,00	300,00	300,00
7318	Autres	0,00	0,00	500,00	500,00	500,00
74	Dotations et participations (3)	0,00	0,00	603 338,00	603 338,00	603 338,00
74111	Dotations forfaitaire des communes	0,00	0,00	244 214,00	244 214,00	244 214,00
741121	DSIR des communes	0,00	0,00	84 492,00	84 492,00	84 492,00
741127	DNP des communes	0,00	0,00	9 000,00	9 000,00	9 000,00
744	FCTVA	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
74710	Autres participations Etat	0,00	0,00	300,00	300,00	300,00
7473	Participation de départements	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
74751	Participation BFP de rattachement	0,00	0,00	13 800,00	13 800,00	13 800,00
747818	Autres	0,00	0,00	60 000,00	60 000,00	60 000,00
74833	Etat-Compensations exonération taxes foncières	0,00	0,00	176 533,00	176 533,00	176 533,00
75	Autres produits ne grevant pas le budget (3)	0,00	0,00	116 000,00	116 000,00	116 000,00
762	Revenus des mandats	0,00	0,00	90 000,00	90 000,00	90 000,00

BUDGET PRINCIPAL PARISSIÈRES - BUDGET PRINCIPAL PARISSIÈRES - BP - 2023

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget prétotalant (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'Assemblée (4)	Total (RAR N-1 + Vote) (M = I + J)
7588	Actes	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
Total des recettes de gestion des services		0,00	0,00	2 585 075,00	2 585 075,00	2 585 075,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits assimilés (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises d'actif, cessions, prov. (versements) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes sociales		0,00	0,00	2 585 075,00	2 585 075,00	2 585 075,00
642	Opérations autre travail d'ordre sociaux (4) (5) (6)	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
722	Investissements sociaux (6)	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscatées » (compte 73121) (8)

Montant total	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNF de l'exercice	0,00
Montant des ICNF de l'exercice N-1	0,00
+ Différence ICNF N - ICNF N-1	0,00

(1) Détailler les articles dans les colonnes et par ce compte.

(2) Voir état (1) pour le contenu du budget prétotalant.

(3) Hors recettes imposables au régime CIO et CII.

(4) Cf. détail des chapitres des opérations d'ordre (CP 042 + CR 043) (RF 041 - CR 042).

(5) Article 1709 du Code de Commerce relatif aux opérations de crédit.

(6) Les comptes 76 peuvent figurer dans le détail de chapitre si le compte est utilisé pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est consacré à recenser les opérations particulières telles que les opérations de clôture ou les décaissements et versements de dépenses.

(8) Voir l'annexe 1 pour le détail des opérations de la section d'ordre.

(9) Si le montant des ICNF est négatif, il est inscrit au débit du compte 7622 sans impact.

BUDGET PRINCIPAL PAMISSIERES - BUDGET PRINCIPAL PAMISSIERES - BP - 2023

IV - ANNEXES											IV	
ANNEXES PATRIMONIALES - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE											B1.2	

B1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 168)

Noms (N° de budget/Ann. ou n° de numéro de contrat)	Département ou chef de file	Date de signature	Date d'entrée en vigueur (Date de publication) (1)	Date de prise en compte (Date de clôture)	Montant (€)	Type de dette (2)	Index (3)	Taux d'intérêt		Durée	Priorité de remboursement (5)	Précédence (6)	Possibilité de rachat anticipé (7)	Caractéristiques (8)
								Nominal (4)	Effectif (4)					
								(%)	(%)					
168 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
168 Emprunts obligataires à rachat anticipable (Total)					4 432 044,38									
168 Emprunts obligataires (Total)					4 432 044,38									
0388157	CRÉDIT LOCAL DE FRANCE	26/12/2004	01/01/2005	26/12/2008	750 000,00	V		4,000	4,000		T	C		A-1
0388155001	CRÉDIT LOCAL DE FRANCE	26/12/2004	01/01/2005	26/12/2008	750 000,00	F		4,000	4,000		T	C		A-1
789233	CRÉDIT LOCAL DE FRANCE	15/07/2008	2008-05-07	15/07/2010	300 000,00	F		4,750	4,750		F	-		A-1
20206070305	CRÉDIT LOCAL DE FRANCE	23/01/2005	2005-01-24	23/01/2009	77 441,43	F		4,350	4,350		F	-		A-1
2015647	CARTE BANCAIRE EUROPEENNE	25/05/2001	20/05/2001	25/05/2010	100 000,00	F		3,000	3 000		F	P		A-1
4597434055028	CARTE BANCAIRE EUROPEENNE	14/02/2013	2013-02-01	14/02/2016	150 000,00	F		3,000	3 000		F	P		A-1
534302	CRÉDIT LOCAL DE FRANCE	12/11/2013	2013-11-20	12/11/2016	100 000,00	F		3,470	3,470		-	P		A-1
57143	CRÉDIT LOCAL DE FRANCE	20/03/2011	23/03/2011	20/03/2011	500 000,00	F		3,470	3,470		-	P		A-1
060052	CARTE BANCAIRE EUROPEENNE	22/05/2010	2010-05-27	22/05/2014	200 000,00	V		1 170	1,170		-	P		A-1
061612	CAISSE D'ÉPARGNE FRANÇAISE	04/02/2017	2017-04-04	04/02/2017	200 000,00	V		1 640	1,640		T	P		A-1
164324	CRÉDIT LOCAL DE FRANCE	24/07/2016	2016-07-12	24/07/2018	100 000,00	-		3,980	3,980		T	C		A-1
4597434055028	CRÉDIT LOCAL DE FRANCE	14/02/2013	2013-02-01	14/02/2016	200 000,00	F		3,540	3,540		T	P		A-1
168 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
16448 Emprunts à rachat anticipable de type non libéré (Total)					0,00									
135 Obligations à rachat anticipable (Total)					0,00									

BUDGET PRINCIPAL PANISSIERES - BUDGET PRINCIPAL PANISSIERES - BP - 2023

IV - ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV
B1.2

B1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16443 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de budget)	Catégorie 7 (11)	Montant (opposé)	Catégorie et approuvé commissaire d'arrondissement (12)	Capital restant au 31/12/2021	Durée (en années)	Type d'opérations			Années de l'opération			Total de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Mise en œuvre de l'opération à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'investissement (16)	Intérêts payés (ou versés à recevoir) (17)	
166 Opérations d'investissement (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		219 091,00					259 296,00	44 214,28	0,00	0,00
1641 - emprunts en euros (Total)		0,00		219 091,00					219 200,00	14 214,14	0,00	0,00
1641001		0,00	A-1	55 678,40	0,00			2 000	44 740,38	1 447,60	0,00	0,00
1641005/010		0,00	A-1	47 340,00	1,00			2 000	47 447,00	217,30	0,00	0,00
1641010		0,00	A-1	43 627,00	0,00			2 000	43 627,01	248,66	0,00	0,00
1641011/020		2,00	A-1	7 043,40	1,00			0 000	7 043,40	215,74	0,00	0,00
1641017		2,00	A-1	620 017,41	2,00			0 000	30 707,00	2 367,00	0,00	0,00
1641017/010/02000		2,00	A-1	99 293,12	0,00			0 000	14 851,67	90,54	0,00	0,00
1641017/010/02000/010		0,00	A-1	24 000,00	0,00			0 000	24 000,00	55,50	0,00	0,00
1641017/010/02000/010/010		0,00	A-1	43 271,13	0,00			0 000	43 271,13	196,50	0,00	0,00
1641017/010/02000/010/010/010		0,00	A-1	17 100,00	1,00			0 000	17 100,00	120,38	0,00	0,00
1641017/010/02000/010/010/010/010		0,00	A-1	30 000,00	0,00			0 000	30 000,00	135,12	0,00	0,00
1641017/010/02000/010/010/010/010/010		0,00	A-1	40 000,00	1,00			0 000	40 000,00	170,12	0,00	0,00
1641017/010/02000/010/010/010/010/010/010		0,00	A-1	24 828,28	0,00			0 000	24 828,28	152,13	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16431 Emprunts en devises d'investissement sur la ligne de trésorerie (Total) (164)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
166 Dépôts et avances en compte courant (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Dépôts et avances en compte courant de partenaires de coopération (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consenties de l'Etat (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16711 - prêts au capital (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167111 - prêts au capital (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671111 - prêts au capital (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16711111 - prêts au capital (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

BUDGET PRINCIPAL PANDISSIÈRES - BUDGET PRINCIPAL PANDISSIÈRES - BP - 2023

Missions (N° de l'opération, ou, dans le numéro de code)	Département DRC (1)	Régions concernées	Catégorie d'intervention après opérations éventuelles (12)	Capital inscrit au PLF (14)	Date des crédits ouverts (15)	Type de recette (13)		Niveau de local opérationnel à la date de vote du budget (16)	Région de Normandie			Région de Normandie
						Fonds (13)	Niveau de local opérationnel à la date de vote du budget (16)		Capital	Charges (17)	Prévisions de crédits (18)	
1018 Aides aux communes (1018)				0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
144 Epargne et de fiscalité locale (144)				3,00					3,00	3,00	3,00	3,00
166 Aides aux communes (166)				0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Aides à l'équipement des communes (1687)				1,00					0,00	0,00	1,00	0,00
1688 Aides aux communes (1688)				0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total global				4,00					3,00	3,00	4,00	3,00

(10) S'agissant des opérations de capital, il est tenu compte de l'annulation des crédits de capital de l'exercice précédent par le plan de financement de l'exercice en cours.

(11) S'agissant des opérations de capital, il est tenu compte de l'annulation des crédits de capital de l'exercice précédent par le plan de financement de l'exercice en cours.

(12) Catégorie d'intervention. Exemple : 1018 - Aides aux communes. Les opérations sont classées par type de recette au 25/01/2023. Les opérations sont classées par type de recette au 25/01/2023.

(13) Type de recette. Exemple : 1018 - Aides aux communes. Les opérations sont classées par type de recette au 25/01/2023. Les opérations sont classées par type de recette au 25/01/2023.

(14) Niveau de local opérationnel à la date de vote du budget.

(15) Type de recette. Exemple : 1018 - Aides aux communes. Les opérations sont classées par type de recette au 25/01/2023. Les opérations sont classées par type de recette au 25/01/2023.

(16) S'agissant des opérations de capital, il est tenu compte de l'annulation des crédits de capital de l'exercice précédent par le plan de financement de l'exercice en cours.

(17) S'agissant des opérations de capital, il est tenu compte de l'annulation des crédits de capital de l'exercice précédent par le plan de financement de l'exercice en cours.

(18) S'agissant des opérations de capital, il est tenu compte de l'annulation des crédits de capital de l'exercice précédent par le plan de financement de l'exercice en cours.

BUDGET PRINCIPAL PÂTISSIERES – BUDGET PRINCIPAL PÂTISSIERES – BP – 2023

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indice technique		(1) Indice convertible	(2) Indice initial en l'emploi ou l'encours ou l'actif net des indices	(3) Précise d'indices sur une	(4) Indice hors zone euro et de l'indice post (sur en l'indice hors zone euro)	(5) Ecarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux de change. Taux variable simple. Echange de parts de contre leur variable ou l'encours net. Echange de leur variable simple ou leur variable ou leur simple (simple). Taux variable simple (simple) ou encours (simple)	Nombre de produits	1	0	1	0	0	
	% de l'encours	100.00	0.00	0.00	0.00	0.00	
	Montant en euros	1 210 993.49	200	0.00	0.00	0.00	
(B) Taux de change. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	
	Montant en euros	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	
(C) Option d'échange (monnaie)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	
	Montant en euros	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	
(D) Autres options (encours 3 - convertibles sur jusqu'à 3 ans)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	
	Montant en euros	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	
(E) Multiplicateur (encours 3 - 3)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	
	Montant en euros	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	
(F) Autres types de structure	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0.00
	Montant en euros						0.00

(1) Cette annexe (tableau A) est le résultat de l'application de l'indice technique de conversion des encours convertibles.

IV - ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES - ETAT DE LA DETTE - DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	B1.6

B1.6 - DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRETEUR	Dettes en capital à l'origine (2)	Dettes en capital au 31/12/23	Arrière à payer au cours de l'exercice	Doté	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>Autres des établissements de crédit</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>Autres des autres établissements</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>Donné gratuitement à des organismes (ex : établissements publics) de personnes</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des dettes au 31/12/23 collectées par un établissement public local ou par un autre organisme financé au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pose à son bénéfice au compte.
 (2) Il s'agit des dettes au 31/12/23 collectées par un établissement public local ou par un autre organisme financé au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pose à son bénéfice au compte.
 (3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat local de compatibilité à l'Article 101(1) de la loi n° 83-633 du 26 juillet 1983 relative à l'évolution des collectivités décentralisées au titre du contrat d'échange de compétences à l'article 101.

BUDGET PRINCIPAL PANISSIERES - BUDGET PRINCIPAL PANISSIERES - BP - 2023

IV - ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES - ETAT DE LA DETTE - AUTRES DETTES	B1.7

B1.7 - AUTRES DETTES

(Estimes des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV - ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES - ENGAGEMENTS HORS BILAN	BZ.1

ETAT SYNTHÉTIQUE DES ENGAGEMENTS DONNÉS

Article		Deute en capital à l'origine	Deute en capital au 01/01/23	Annuité à verser au cours de l'exercice
8015	Emprunts garantis (1)	0,00	0,00	
8018	Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017	Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8016	Autres engagements donnés			
	Marchés de passivité (4)		0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements donnés

(4) A compléter depuis l'état des marchés de passivité

BUDGET PRINCIPAL PANISSIERES - BUDGET PRINCIPAL PANISSIERES - BP - 2023

IV - ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIR		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Employés civils au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		3,00	0,00	3,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Adjoint administratif principal 1ère classe	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Adjoint administratif	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		12,00	2,00	14,00	13,00	0,00	13,00
Adjoint technique	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint technique 2e classe	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint technique 2e classe TRC	C	0,00	2,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint technique territorial	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Agent de maîtrise	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Technicien territorial	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		2,00	1,00	3,00	3,00	0,00	3,00
ATSEM principal 1ère classe	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
ATSEM principal 2ème classe	C	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint du patrimoine 2e classe	C	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Assistant de conservation 2e classe	C	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Recadier Gardien	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		351 000,00	351 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		351 000,00	351 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	351 000,00	351 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10..	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest transférées cpte résultat	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépense de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	351 000,00	159 556,65	789 271,16	1 279 827,81

(1) Détailler les chiffres budgétaires par art du contenu ou par de comptes.

(2) Crédits du financeur voteurs de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise combinée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Inscrire le montant correspondant figurant au II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		869 366,48	III 869 366,48
Ressources propres externes de l'année (a)		194 125,00	194 125,00
10221	TLE	0,00	0,00
10222	FCTVA	96 000,00	96 000,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	16 000,00	16 000,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13248	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	82 125,00	82 125,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres Immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		675 241,48	675 241,48
15 ..	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2802	Frais liés à la réalisation de document	53 688,97	53 688,97
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	621 572,51	621 572,51

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (6) (7)	Solde d'exécution R001 (6) (7)	Affectation R1088 (8)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	869 366,48	594 368,10	0,00	335 000,00	1 798 734,58

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	1 279 827,81
Ressources propres disponibles	IV	1 798 734,58
Solde	V = IV - II (8)	518 906,77

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 30, 481, 49 et 59 sont à déduire conformément au plan de comptes.
 (2) Créduits de l'exercice votés lors de la séance.
 (3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.
 (4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si le collecteur applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
 (5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets utilisant les dépenses et les recettes d'un investissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes mentionnés.
 (6) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de recours anticipé des résultats de l'exercice précédent.

BUDGET PRINCIPAL PANISSIERES - BUDGET PRINCIPAL PANISSIERES - BP - 2023

(7) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - au d'ensemble.

(8) Indiquer le signe adéquat.

BUDGET PRINCIPAL PANISSIÈRES - BUDGET PRINCIPAL PANISSIÈRES - BP - 2023

IV - ANNEXES							IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION - DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS							03
Libellés		Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, suite, ou \$)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Parti régalatoire des ressources							
TICPE (part diffuse à l'art. 285 du code des Régions)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Groupes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration cédule à l'art. 285 A bis du code des Régions)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Groupes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public urbain en métropole (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'écoulement (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe assimilée à l'écoulement de mer lorsqu'elle est soumise aux mêmes conditions (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Parti régalatoire des ressources							
Taxe d'aménagement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et fiscal d'abonnement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation d'énergie d'électricité		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les émissions mécaniques des véhicules motorisés		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Parti communautaire des ressources							
IFPS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
IFPFS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CFE		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00			0,00	0,00

(1) Taxe perçue par les collectivités d'Alsace
(2) Déclarée les taxes perçues par les collectivités à se couvrir de nouvelles.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 22

Nombre de membres présents : 17

Nombre de suffrages exprimés : 16

VOTES :

Pour : 16

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 31/03/2023






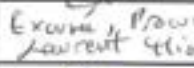





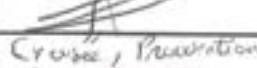


Présenté par M MOLLARD Maire (1),

A PANISSIERES, le 04/04/2023

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session du 4/04/2023

A PANISSIERES, le 04/04/2023

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

BEFORT Jean-Marc	
BERTALOTTO Frédérique	Excuse, Procuration à Véronique Seyve
BONNET Philippe	Excuse
BOREL Anne-Marie	
DUSSUD Grégory	
DUTEL Noémie	
FAYE Sylvie	
FONGARLAND Jean-Jacques	
FOILLAT Christine	Excuse, Procuration à Laurent Mioche
GONZALEZ Eric	
GRANJON Marc	
GUILLAUMOND Monique	
MIOCHE Laurent	
MOLLARD Christian	
PERONNET Jean-Marc	
PILON Denis	
PLASSE Elodie	Excuse, Procuration à Marc Granjon
SERAILLE Loïc	
SEYVE Véronique	
SUREDA Jennifer	Excuse

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

TERRAILLON Régine	
VIGNON Philippe	

Certifié exécutoire par M MOLLARD Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 11 avril 2023 et de la
publication le 11 avril 2023 *A Panissières le 11/04/2023*

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.



V – ARRETE ET SIGNATURES	Accusé de réception - Ministère de l'intérieur
ARRETE ET SIGNATURES	042-214201659-20230404-MPG032023-A04-BF

Nombre de membres en exercice : 22

Nombre de membres présents : 17

Nombre de suffrages exprimés : 16

VOTES :

Pour : 16

Contre : 0

Abstentions : 0

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/04/2023

Publication : 11/04/2023

Date de convocation : 31/03/2023






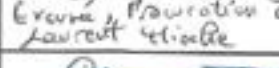


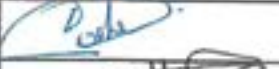


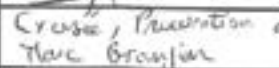

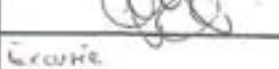

Présenté par M MOLLARD Maire (1).

A PANISSIERES, le 04/04/2023

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session du 4/04/2023

A PANISSIERES, le 04/04/2023

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

BEFORT Jean-Marc	
BERTALOTTO Frédérique	Excuse, Présention à Véronique Seyve
BONNET Philippe	Excuse
BOREL Anne-Marie	
DUSSUD Grégory	
DUTEL Noémie	
FAYE Sylvie	
FONGARLAND Jean-Jacques	
FOILLAT Christine	Excuse, Présention à Laurent Etienne
GONZALEZ Eric	
GRANJON Marc	
GUILLAUMOND Monique	
MIOCHE Laurent	
MOLLARD Christian	
PERONNET Jean-Marc	
PILON Denis	
PLASSE Elodie	Excuse, Présention à Marc Granjon
SERAILLE Loïc	
SEYVE Véronique	
SUREDA Jennifer	Excuse

1000

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

TERRAILLON Régine	
VIGNON Philippe	

Certifié exécutoire par M MOLLARD Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 11 avril 2023 et de la
 publication le 11 avril 2023
 A Panissières le 11/04/2023

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.





